



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SUBMISSION À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel:

pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**REVISION 001 TO A
INVITATION TO TENDER**

**MODIFICATION 001 D'UNE
INVITATION À SOUMISSIONER
DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Mur de soutènement pour les sources thermales Upper Hot Spring de Banff – Parc national Banff	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P468-21-0106/A	Date : 16 septembre 2021
Amendment No. - N° de modification : 001	
Client Reference No. - N° de référence du client :	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-21-00967108	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 20 septembre 2021	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
--	--

F.O.B. - F.A.B. :
Plant - Usine : **Destination :** **Other - Autre :**

Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Brinthan Balakumar

Telephone No. - N° de telephone : (587) 832-1894	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : brinthan.balakumar@canada.ca
--	---	---

Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :
See Herein – Voir ici

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 001

La présente modification vise à diffuser des renseignements obtenus lors de la visite des lieux et de la téléconférence des soumissionnaires, et à apporter des changements au dossier d'appel d'offres.

A. Questions et réponses

Q1. Qu'est-il prévu pour le maintien de l'ouverture de l'installation durant la construction?

A1. L'intention est de garder l'installation ouverte. Si, pour des raisons de sécurité, il nous faut la fermer au public pour une courte période, nous pourrions organiser le tout sur remise d'un préavis suffisant de la part de l'entrepreneur.

Q2. Quelles sont, pour le public, les heures d'ouverture de l'installation?

A2. Pour le moment, les heures d'ouverture prévues à l'automne et à l'hiver sont de 10 h à 18 h tous les jours, mais elles pourraient changer en raison de la COVID-19.

Q3. Quel accès faut-il maintenir?

A3.

- Il faut que le public et le personnel aient accès au bâtiment de la piscine.
- Le personnel doit y avoir accès pour pouvoir acheminer en chariot les produits chimiques par les accès de livraison attenants à la zone du projet, généralement une fois toutes les deux semaines. Parcs Canada accroîtra les stocks autant que possible avant le début du projet et donnera un préavis à l'entrepreneur lorsqu'il faudra avoir accès au bâtiment.
- L'accès du personnel par des escaliers en métal noir dans la zone du projet peut être fermé pendant la durée dudit projet.

Q4. Y a-t-il des limites de bruit à respecter vu la proximité de la piscine?

A4. Les travaux liés au projet devraient faire du bruit et perturber nos visiteurs, mais nous acceptons la situation.

Q5. Y a-t-il une marge de manœuvre entourant la date d'achèvement du 30 novembre 2021?

A5. La date d'achèvement du projet est désormais fixée au 31 mars 2022.

Q6. Quel est le volume d'asphalte à enlever?

A6. Selon les dessins.

Q7. Quelle quantité de matières faut-il extraire par excavation?

A7. La hauteur du mur varie de 6 à 8 pi, ce qui représente une énorme quantité de matériau de remblayage à éliminer.

Q8. Qu'a-t-on découvert lors du carottage géotechnique effectué sur la partie supérieure du mur?

A8. Veuillez consulter le rapport géotechnique qui fait partie du dossier d'appel d'offres.

Q9. Qu'est-ce que le tuf? Quelle est sa friabilité?

R9. Il s'agit d'une roche de carbonate de calcium formée au fil du temps par la sédimentation de minéraux contenus dans l'eau des sources thermales. Sa dureté varie, et on en trouve sur tout le site. On en trouve peut-être même en profondeur dans la zone du projet. Il faut éviter autant que possible de perturber le tuf.

Q10. Où peut-on installer les fournitures et l'équipement?

R10. Il y a un peu de place devant la cascade, et d'autre place au fond du stationnement.

Q11. Parcs Canada a-t-il un site d'élimination désigné pour accueillir ou recycler l'asphalte et le béton démolis?

A11. Non.

Q12. Parcs Canada a-t-il un site d'élimination désigné pour accueillir le matériau indigène?
A12. Non, et il n'y a pas de matériau indigène, mais plutôt le matériau de remblayage datant de la construction du mur.

B. PRÉSENCES À LA VISITE DES LIEUX

Vendeur	Nom du représentant
Everest Construction	Michael
Devitt & Forand Contractors liNC.	Yvonne

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et moyennant l'approbation des fournisseurs.

C. MODIFICATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DANS) INVITATION À SOUMISSIONER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES - FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION

SUPPRIMER: L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 30 novembre 2021.

REPLACER PAR: L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 31 mars 2022.
DANS) DSP_21-0216

SUPPRIMER:
21-153-01 - S1-S19 (2021 Aug 23)

REPLACER PAR:
21-153-01 - S1, S2, S4, S12, S13 (2021 Sept 13).pdf
21-153-01 - S1-S19 (2021 Sept 13).pdf

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.